



DEUXCATSIX D'EGLEFIN

fil de Vigo Cécé et Unécume d'Eglefin par Bamako de Muze

Le présent contrat a pour objet la vente d'une
carte de saillie de l'étalon selle français
DEUXCATSIX D'EGLEFIN

Contrat de saillie pour la saison 2024
(Naissances 2025)

Pour inséminer dans le centre de :
La jument NOM :
N°SIRE :
Race :

La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,
☎ 02 31 32 28 86 / 📠 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@innoval.com

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme «l'acquéreur»
Adresse :
Lieu-dit :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax ou Mail :
N°deTVA :
(intracommunautaire)

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON DEUXCATSIX D'EGLEFIN

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en **I.A.C. uniquement**, aux conditions suivantes :

400,00 € H.T. à la réservation (+ T.V.A. en vigueur)
1 200,00 € H.T. jument pleine au 1^{er} octobre 2024 avec Garantie Poulain Vivant.

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, avant le départ des doses :

- le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- le solde ne sera déposé que le 1^{er} octobre 2024 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide).

La carte de saillie comprend 2 doses de 4 paillettes, **soit 8 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2025 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur :

Le vendeur : Marc SPALART

*Faire précéder votre signature de la mention
« Lu et approuvé »*